

Study on building a responsible payment culture in the EU: improving the effectiveness of the Late Payment Directive

Roberto Zavatta*

22 Mars 2023

ECONOMISTI ASSOCIATI
ECONOMISTI ASSOCIATI

***A titre personnel, ne représente
pas la Commission Européenne**

- Au niveau européen le problème des retards de paiement est traité par la 'Late Payment Directive' (LPD) en vigueur depuis 2011
- Récemment, la situation a montré des signes d'amélioration. Dans l'UE en 2022:
 - ✓ 12% des entreprises rencontraient des problèmes régulièrement (17% en 2019)
 - ✓ 31% avaient des problèmes occasionnels (32% en 2019)
- L'attention au niveau politique reste élevée:
 - ✓ Résolution du Parlement Européen (17/1/2019) qui demandait de « *favoriser un changement décisif vers une culture de paiement rapide* »
 - ✓ Stratégie PME de la Commission du 2020 qui notait la nécessité d'« *un changement décisif vers une nouvelle culture d'entreprise dans laquelle le paiement rapide est la norme* »
- Etude commandité par DG GROW et ayant le but de collecter des évidences et de fournir des contributions pour des actions possibles visant à améliorer l'efficacité de la LPD
- Le contexte a changé: à l'époque de l'étude on n'envisageait pas une révision de la LPD, ce qui est maintenant en préparation

**Observatoire
Européen sur les
comportements
de paiement**

**Synergies avec
les marchés
publics**

Affacturage

Six volets

**Règlement
extrajudiciaire
des litiges**

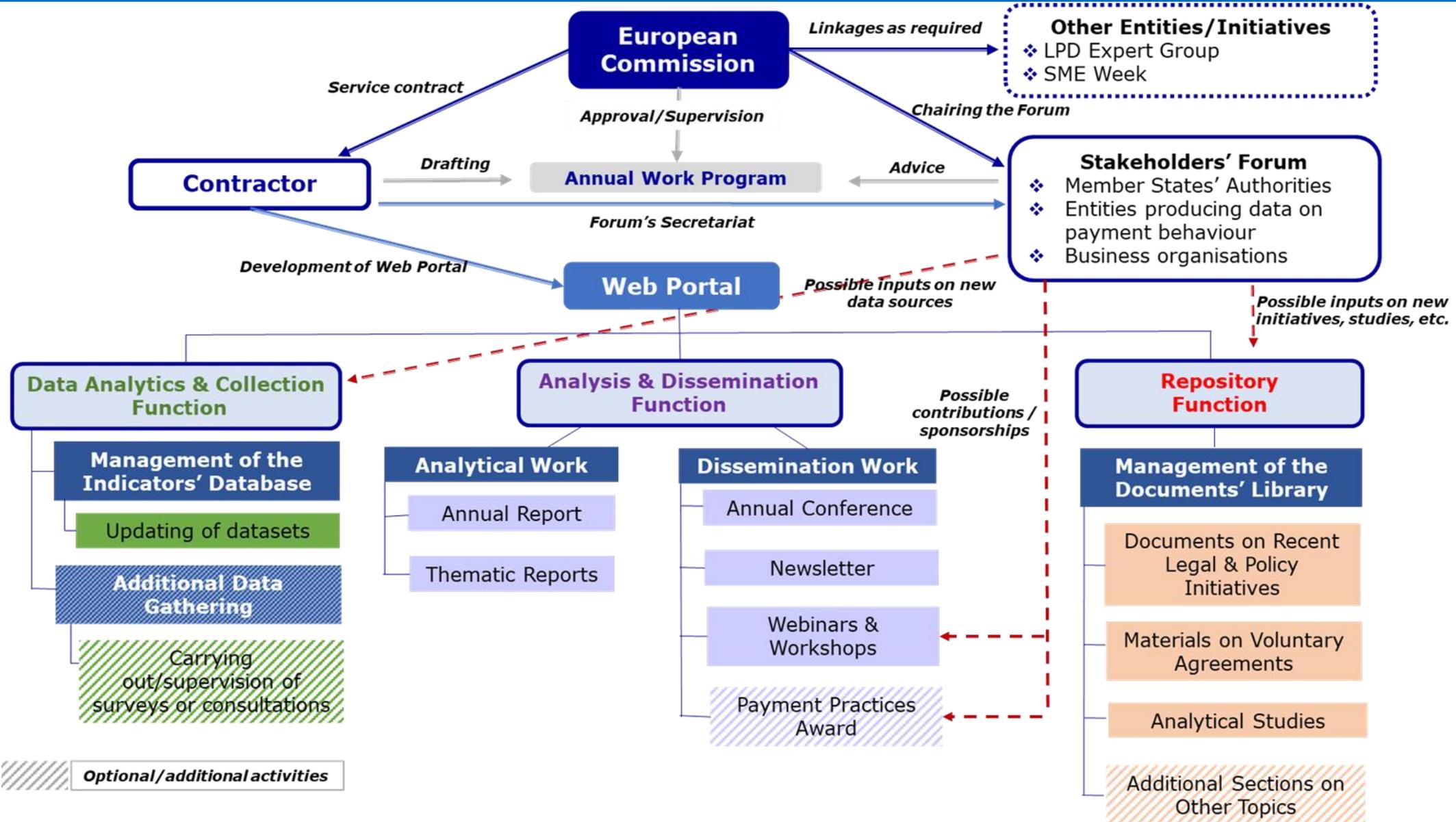
**Facturation
électronique**

**Information sur
les clients et
crédit
management**

THEME #1: OBSERVATOIRE EUROPEEN

- Informations sur les comportements de paiement sont disponibles mais il n'y a pas de systématisation
- Création d'un observatoire envisagée par la stratégie 2020 pour les PME
- Trois missions
 - ✓ Mise en place et gestion d'une base de données (environ 30 indicateurs)
 - ✓ Collecte et systématisation de documents sur les aspects qualitatifs (nouvelles initiatives législatives, jurisprudence, etc.)
 - ✓ Activités d'analyse et de diffusion d'informations (rapport annuel, rapports thématiques, webinars, etc.)
- Principes inspirateurs
 - ✓ Utilisation des informations disponibles (pas de nouvelles enquêtes)
 - ✓ Participation active des parties prenantes ('Stakeholders' Forum')
- **Initiatives proposées/prévues**
 - ✓ Appel d'offre lancé en Juillet 2022. Contrat signé en décembre 2022
 - ✓ Réalisation confiée à un groupement (CEPS + VVA)
 - ✓ Phase de démarrage?

THEME #1: OBSERVATOIRE EUROPEEN



THEME #2: AFFACTURAGE

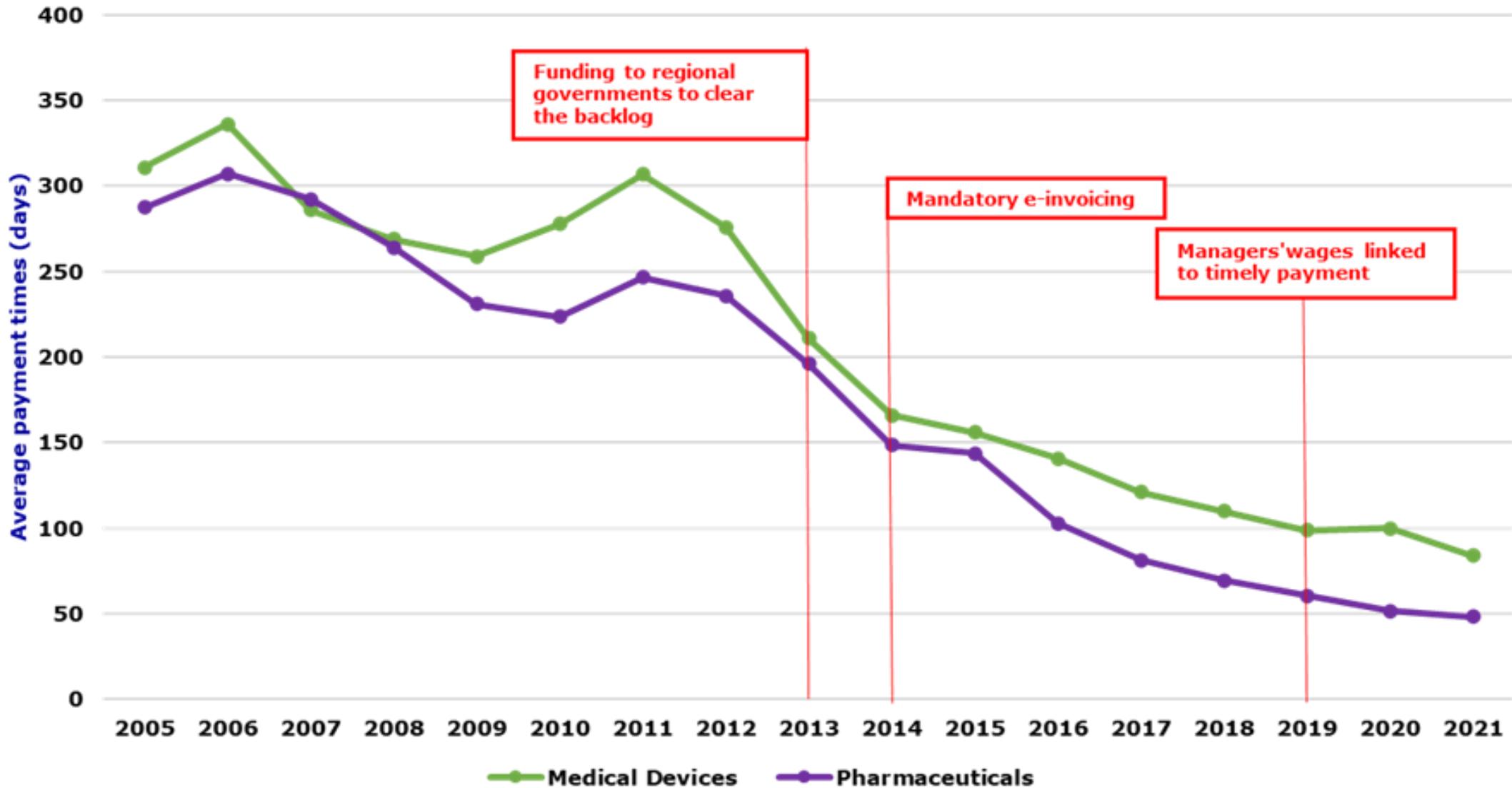
- L'affacturage peut contribuer à mitiger les effets des retards de paiement sur le cash flow
- Attention sur les obstacles qui peuvent limiter l'utilisation de l'affacturage, notamment sur les clauses contractuelles empêchant la cession de créances ('ban on assignment' – BOA)
- La situation dans l'UE est très variée, mais en général:
 - ✓ Dans la plupart des Etats Membres les clauses BOA sont invalides ou leurs effets sont annulés de jure ou de facto
 - ✓ Il n'y a pas de corrélation entre la validité des clauses BOA et l'utilisation de l'affacturage
 - ✓ Sur la base de données UK, l'élimination des clauses BOA pourrait entraîner une augmentation assez modeste du volume (entre 0.16% et 0.31% du marché total affacturage)
- Le marché UE de l'affacturage est bien développé. Une utilisation accrue de l'instrument par les PME (seulement 5% l'utilisent) est limitée surtout par des facteurs économiques (coûts, cession des factures 'en gros')
- **Initiatives proposées/prévues**
 - ✓ Stimuler les Etats Membres pour des réformes législatives (mais il y a déjà deux conventions internationales – Unidroit et UNCITRAL – qui n'ont pas connu un grand succès ..)

THEME #3: FACTURATION ELECTRONIQUE

- Thème à la une dans plusieurs pays
- La croissance de la facturation électronique est motivée par une combinaison de facteurs, notamment (i) réduction des coûts administratifs; (ii) augmentation de l'efficacité opérationnelle; et (iii) lutte contre la fraude et l'évasion fiscale
- Y-a-t 'il un effet sur les délais de paiement?
 - ✓ Oui dans le secteur public, au moins en Italie et en Espagne (mais un effet indirect)
 - ✓ En France il n'y a pas un trend positif et il y avait des problèmes avec les factures pour les travaux publics au début (« *Les entreprises de travaux publics se heurtent fréquemment à des collectivités territoriales qui ne sont pas encore en capacité de traiter des factures de travaux sur le portail Chorus Pro* » Rapport BdF 2019).
 - ✓ Effet plutôt limité en ce qui concerne les transactions B2B (« *Or pour l'ensemble des acteurs rencontrés ... le simple envoi dématérialisé des factures n'est pas de nature à diminuer mécaniquement la part des paiements excédant les délais légaux* » MinFin, La TVA à l'ère du digital en France, Octobre 2020)
- **Initiatives proposées/prévues**
 - ✓ Cadre législatif en évolution
 - ✓ A la Commission la responsabilité est d'un service qui n'a pas participé à l'étude (DG TAXUD)

Observatoire sur la
facturation électronique
Politecnico di Milano

THEME #3: FACTURATION ELECTRONIQUE



THEME #4: INFORMATION & CREDIT MANAGEMENT

- Attention focalisée sur la prévention des retards de paiement, notamment concernant les PME
- Le marché UE de services d'information ('credit information') est bien développé, avec plusieurs acteurs importants (Dun&Bradstreet, Creditreform, Creditsafe, etc.)
 - ✓ Bon éventail de services offerts, du simple 'credit report' aux plateformes intégrées, souvent à prix raisonnables
 - ✓ Entre 350 – 400 000 utilisateurs, mais les PME/TPE n'en font un usage limitée
- Un véritable système de crédit management n'est pas évidemment à la portée des PME
 - ✓ Les cours de formation sont trop souvent conçus pour les membres de la profession
 - ✓ Il y a des efforts pour sensibiliser et former les PME/TPE, mais avec d'énormes différences entre Etats Membres (très peu d'initiatives dans les pays de l'est et certain pays du sud, notamment en Espagne)
- **Initiatives proposées/prévues**
 - ✓ Un appel d'offre sera lancé en 2023 pour un projet pilote (échantillon de pays)
 - ✓ Actions de sensibilisation et formation des formateurs. Participation de la profession indispensable
 - ✓ Economisti Associati en principe intéressée. Si vous êtes intéressés on va vous contacter

THEME #5: REGLEMENT DES LITIGES

- Le règlement extrajudiciaire des litiges (REL) peut en principe renforcer la position des PEM/TPE vis-à-vis les grands 'mauvais payeurs'
- Priorité de la Commission, qui dans sa stratégie 2020 pour les PME a proposé d'étudier la faisabilité de mécanismes REL afin de faciliter « *une résolution rapide des litiges de paiement dans les transactions commerciales* ».
- Les REL sont est encore peu utilisée dans les litiges de paiement B2B (le 'Mediation Paradox' tous le monde en parle mais personne l'utilise ...)
 - ✓ En général, on cherche d'éviter les litiges, et le cas échéant on préfère la voie judiciaire. Dans la plupart des pays, très peu de cas de médiation pour les retards de paiement (et souvent il y a d'autres aspects)
 - ✓ L'exception c'est la France, avec le Médiateur des Entreprises (3 000 médiations, 71% B2B, 57% concernant les paiements)
- **Initiatives proposées/prévues**
 - ✓ Appel d'offre pour un projet pilote viens d'être lancé
 - ✓ Actions de sensibilisation, rédaction de clauses types pour la médiation dans les contrats, etc.
 - ✓ Nos confrères de Milieu (Belgique) vont soumissionner

THEME #6: SYNERGIES AVEC MARCHES PUBLICS

- En principe le secteur public peut jouer un rôle important dans la promotion des objectifs de paiement rapide inscrits dans la LPD
- Analysé deux aspects
 - ✓ Paiement direct aux sous-traitants
 - ✓ Exclusion des 'mauvais payeurs' dans le cadre des procédures d'appel d'offres
- Etats des lieux
 - ✓ Le paiement direct aux sous-traitants est prévu dans plusieurs Etats Membres mais il n'est pas largement pratiqué. Exceptions: France et Croatie
 - ✓ Il n'y a pas des cas d'exclusion des 'mauvais payeurs' dans les pays UE (cadre législatif incertain)
 - ✓ Approche plus agressive dans le Royaume Uni, mais introduction récente et il n'y a pas de données sur les résultats
- **Initiatives proposées/prévues**
 - ✓ Intégrer la performance de paiement passée parmi les critères d'éligibilité pour la participation aux procédures de marchés publics ...
 - ✓ ... mais il est compliqué et il y a un intérêt limité des Etats Membres (opinion personnelle)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Roberto Zavatta (rien a voir avec le cirque ...)

rzavatta@economistiassociati.com

Tél. +39 335 356009 (personnel, direct)